

Covid/UE: des difficultés subsistent pour les entreprises

Sur Allnews.ch le 26 mai 2021

Le conditionnement de la levée de l'obligation de télétravail à l'organisation de dépistages hebdomadaires par les entreprises reste un point noir, estime la CCIG.

Les assouplissements annoncés ce jour par le Conseil fédéral vont au-delà de ce qui

avait été initialement mis en consultation et la CCIG ne peut que s'en réjouir. Le conditionnement de la levée de l'obligation de télétravail à l'organisation de dépistages hebdomadaires par les entreprises demeure toutefois un point noir pour les acteurs économique, en particulier les plus petites structures. Autre nouvelle du jour: l'abandon de l'accord institutionnel avec l'Union européenne. Bien qu'attendu, il complique encore la donne pour certains secteurs.

La hausse générale des jauges, qu'il s'agisse des manifestations privées ou publiques, des restaurants ou encore des activités sportives ou culturelles – ces dernières étant indispensables au bien-être physique et mental des citoyens – est particulièrement bienvenue. La CCIG se réjouit que le Gouvernement ait tiré les

L'abolition de la quarantaine ou de test PCR pour les personnes de retour d'un voyage à l'étranger va par ailleurs favoriser la reprise des déplacements professionnels ce qui, pour un pays vivant essentiellement de ses échanges avec

conclusions d'une situation épidémiologique qui s'améliore et de la bonne progression

de la vaccination.

l'étranger, n'est pas anodin. Retour en entreprise problématique La seule ombre au tableau demeure le conditionnement de la levée de l'obligation de télétravail à l'organisation par les

entreprises de dépistages hebdomadaires. «Cette obligation s'avère complexe pour

nos PME et nous la voyons comme une contrainte administrative inutile, estime Vincent Subilia, directeur général de la CCIG. Les entreprises sont de toute façon tenues de protéger la santé de leurs employés et il a été prouvé qu'elles ne constituent pas le lieu principal de contamination.»

Sur le plan des aides publiques, la CCIG relève l'intention de la Confédération de mettre en place une stratégie de transition en trois phases, comprenant des aides

plus ciblées, notamment pour les petites entreprises en difficulté, tout en reprenant l'usage des outils habituels de la politique économique.

Accord-cadre avec l'Union européenne Tandis que se précise le retour à la normale

post-pandémie, le Conseil fédéral a également annoncé ce jour qu'il mettait un terme aux négociations relatives à l'accord institutionnel avec l'Union européenne. La CCIG en prend acte avec regret. Les divergences au sujet des aides d'Etat, des mesures

d'accompagnement et de la directive relative aux droits des citoyens de l'UE étaient

trop profondes pour être aplanies. Le Conseil fédéral devra rapidement trouver des solutions pour préserver la coopération bilatérale, faute de quoi la Suisse risque de perdre une grande partie de son attractivité en tant que place économique et pôle de recherche. «Bien que prévisible, cette nouvelle n'en est pas moins profondément regrettable, dit Vincent Subilia. En plus des dommages économiques générés par la crise du Covid, Berne doit maintenant se préparer à trouver le moyen d'atténuer le

préjudice infligé à certains secteurs économiques, à commencer par les medtech dont

l'accord de reconnaissance mutuelle est arrivé à échéance ce jour.»